

Avis de constitution

SOCIETE « KONDO ET KOUAME CONSULTING » en abrégé « 2.K.C »

Siège BOUAKE HOUPHOUET VILLE PREMIERE POMPE  
IMMEUBLE DJE BI, Lot 848, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 19/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONDO ET KOUAME CONSULTING

» en abrégé « 2.K.C »

Objet :

- Développement communautaire
- Autonomisation des femmes et des jeunes
- Résilience communautaire
- Formation et accompagnement des groupements
- Protection à base communautaire
- Conseils et formations
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BOUAKE HOUPHOUET VILLE PREMIERE  
POMPE IMMEUBLE DJE BI, Lot 848, Ilot 70

Dirigeant(s) Mme KOUAME AMENAN ADELINE EPSE  
KOUAKOU (COGÉRANT), M KOUAME KOUAKOU VENANCE  
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06921 du 14/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48800/GTCA/RC/2024 du 14/08/2024

